



## LES BONS GESTES POUR EVITER LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS – COVID 19 ET PROTEGER LES AGENTS DE COLLECTE

Parce qu'ils assurent pour chacun de nous un service public qui préserve la salubrité de notre environnement, le CDG84 se fait le relais de leur message dans un esprit de solidarité et de citoyenneté.



Les masques, les gants, les mouchoirs et lingettes usagés doivent être jetés dans un double sac fermé ; passé un délai de 24 h vous pouvez les déposer dans votre bac d'ordures ménagères que vous prendrez soin de désinfecter (couvercle et poignée).  
MERCI

